

LE DICO DE L'ÉCO

En partenariat avec www.lafinancepourtous.com

Le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec ses revenus. Son évolution est liée à celle des revenus, d'une part, et à celle des prix (du coût de la vie), d'autre part. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente. Dans le cas contraire, il diminue.

Les revenus, ce sont les salaires, les autres rémunérations du travail (traitements, honoraires, chiffre d'affaires des artisans, commerçants et petits entrepreneurs), les revenus de la propriété (intérêts, dividendes, loyers perçus) et les prestations familiales et sociales. Il faut prendre les revenus nets des cotisations sociales et enlever les impôts directs (impôt

sur le revenu, taxe d'habitation...) pour aboutir au revenu disponible.

La hausse des prix, c'est-à-dire l'inflation, est mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), calculé par l'Institut national de la statistique et des études économiques chaque mois. L'Insee suit en effet les prix d'un éventail très large de produits et de services (alimentation, énergie, produits manufacturés, transports...) sur l'ensemble du territoire.

Un indice des prix qui ne donne qu'une moyenne

L'IPC retrace des évolutions moyennes et par conséquent ne décrit pas les situations individuelles. Chacun possède ainsi une consom-

mation propre. Cela explique en partie pourquoi l'indice mesuré ne correspond pas toujours au vécu quotidien des personnes et que beaucoup de Français ont parfois le sentiment que leur pouvoir d'achat baisse plus que ce que laissent entendre les chiffres annoncés par l'Insee.

Selon l'Institut, le pouvoir d'achat individuel des Français devrait baisser de 1,2 % en 2012, enregistrant son plus fort recul depuis 1984. Une diminution due à la fois à la stagnation des salaires et à la hausse des impôts.